

Messieurs les Doyens, les Abbés, les Diacres permanents,

Mesdames et Messieurs les membres des Conseils de Fabriques d'église,

Le **CIPAR** (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux asbl), en collaboration avec le **Service des Affaires patrimoniales de l'évêché de Liège**, est heureux de vous convier à une séance de formation portant sur la gestion du **patrimoine mobilier religieux**, à travers la **réalisation des inventaires**, à destination des fabriques d'église du diocèse de Liège :

Le jeudi 15 septembre 2022 – à la salle Mosane de 9h à 12h30

Cette séance a pour objectifs :

1. **Mettre en lumière l'importance de la bonne gestion et de la conservation** du patrimoine mobilier des églises paroissiales à travers la réalisation des inventaires.
2. **Former les fabriques d'église** à l'établissement de l'inventaire, ainsi qu'à la prise en main de la base de données informatisée et interdiocésaine du CIPAR.
3. **Soutenir** les fabriciens dans ces démarches en regroupant les forces, les idées et les bonnes volontés.
4. Mettre en perspective des réflexions autour de la **sécurisation** des églises paroissiales et le mobilier qu'elles abritent.

Cette rencontre est **gratuite**.

Vous êtes intéressés ?

Vous pouvez vous inscrire en contactant le CIPAR par e-mail à info@cipar.be ou par téléphone au 0478 63 66 42. Merci de communiquer votre nom, votre prénom et, pour les fabriciens, la fabrique d'église dont vous êtes membre.

***Inscription nécessaire - Réponse souhaitée au plus tard pour
le lundi 12 septembre 2022***

N'hésitez pas à diffuser cette invitation auprès de tous les membres de votre fabrique.

Nous espérons vous y rencontrer,

Sincères salutations,

Maura MORIAUX pour le CIPAR,

Thibaut ROBLAIN, pour le Service Patrimoine de l'évêché de Liège

Informations pratiques :

Adresse du lieu : **Espace Prémontrés, salle Mosane (3^{ème} étage)** ; rue des Prémontrés 40, 4000-Liège

N'oubliez pas d'emporter un ordinateur portable avec vous pour effectuer des exercices de manipulations dans la base de données informatique.

L'évêché de Liège peut prêter jusqu'à trois ordinateurs pour ce jour, merci de préciser lors de votre inscription si vous en avez besoin d'un.

Le CIPAR, qui sommes-nous ?

Le CIPAR (Centre Interdiocésain du Patrimoine et des Arts Religieux) est une ASBL fondée en 2018 par les évêchés de Tournai, de Namur, de Liège et le vicariat du Brabant Wallon dans le but de coordonner leurs efforts en matière de **protection**, de **conservation** et de **valorisation** du patrimoine mobilier religieux. En se préoccupant du patrimoine ancien et de diverses formes d'expressions artistiques, l'association valorise tout ce qui constitue le support matériel de la culture chrétienne. Elle est soutenue par l'AWaP (Agence Wallonne du Patrimoine), par la Fédération Wallonie-Bruxelles et par la conférence épiscopale des évêques de Belgique. Le CIPAR agit comme un centre d'expertise destiné en priorité à appuyer et à encadrer les services diocésains du patrimoine, les fabriques d'église et les communes dans leurs tâches de gestion du patrimoine religieux conservé dans les églises.

Le service patrimoine du diocèse de Liège, qui sommes-nous ?

Le service Patrimoine du diocèse veille à la **protection** et à la **promotion** du patrimoine affecté au culte. Ce service met en œuvre les recommandations et les expertises émises par le CIPAR. Il apporte des conseils d'experts par des visites de terrain en réalisant des constats d'état du patrimoine, en proposant des bilans de sécurité des lieux ou en apportant conseil et soutien dans la réalisation de l'inventaire.

Pour ce faire, le service est aidé par la **Commission vicariale d'Art sacré** qui est chargée de rendre un avis, au nom de l'Évêque, en cas de modifications apportées au patrimoine (tant mobilier qu'immobilier) d'une église paroissiale. Elle veille à la sauvegarde du patrimoine religieux majeur, en collaboration avec l'AWaP.

Le service est aussi composé de la **Commission pour les orgues**, qui rend un avis concernant ces instruments : leur entretien ou les travaux plus conséquents. Cette commission aide les fabriciens à la recherche d'un instrument, d'un organiste ou d'un facteur d'orgues.